L'EGYPTE dans l'ombre de l'Angleterre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

A l'exception de quelques oasis, **l'Egypte** ne possède que ce terrain sur les rives du **Nil** où peut se développer la vie et fleurir la culture.

La vallée du **Nil**, c'est toute **l'Egypte.**

Tout le reste est désert.

A l'**Est** s'étend la sauvage solitude arabe de pierres jusqu'à la **Mer Rouge.**

A l'**Ouest** le désert libyen, le désert le plus vaste et le plus pauvre en eau du monde, étend sur des étendues sans fin ses dunes de sable en forme de vagues.

Jardins de l'Egypte et Paradis menacés

Près d'**Assouan,** où la première cataracte du **Nil** met fin à la navigation, se trouvait depuis toujours la frontière de l'**Egypte.**

Le courant à, en cet endroit, de **500 à 700** mètres de largeur.

Des deux côtés, le pays cultivable s'étend sur une largeur variant de 3 à 5 kilomètres.

Il est encaissé dans de hauts murs rocheux dechiquetes, sur lesquels commencent les plateaux desertiques.

En aval, la vallée s'ouvre jusqu'à une largeur de **25 kilomètres,** et le Pays fertile s'etend en consequence.

Près du **Caire** enfin commence le grand jardin du delta du **Nil,** dont le territoire d'irrigation, forme de la boue des nombreux canaux qui le traversent, est la province la plus fertile de l'**Egypte.**

Parallèlement au **Nil,** et à 150 kilomètres de distance, s'etendent, au milieu du desert libyen, une serie d'oasis qui se trouvent en-dessous du niveau de la mer et sont alimentées par de fortes sources.

Mais elles ne sont tenues que difficilement par leurs habitants, et sont en lutte constante avec la mer de sable qui, éternellement mouvante, menace d'anéantir les petits et somptueux Paradis.

Une grande oasis est également le **Fajun,** un territoire à l'ouest du **Nil inférieur,** qui reçoit son eau par le canal de **Bahr Jusuf.**

Ce canal se détache du **Nil,** en-dessous d'**Assiout**, et irrigue originairement un bras du **Nil.**

Il aboutit dans le lac de **Karoun,** le dernier reste du célèbre **Lac Moris** de l'Antiquité, qui remplissait jadis toute la cuvette du **Fajun,** située à 40 mètres en-dessous du niveau de la mer et, d'après les renseignements anciens, jouait comme réservoir d'eau, le même rôle que les grands bassins d'alimentation d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, le **Lac de Karoun** n'a plus que la moitié de la superficie du **Lac de Constance.**

50 milliards de tonnes d'eau par an

Dans la vallée, dans le **delta du Nil** comme dans les oasis, il y a encore aujourd'hui à peine un pouce de terrain qui ne soit utilisé.

Les possibilités de cultiver de plus grandes étendues de terrain sont limitées et ont leurs frontières dans la capacité de rendement des installations actuelles d'irrigation.

Pour l'arrosage constant de la terre cultivable, **50 milliards de tonnes d'eau** sont nécessaires par an.

Par suite du bon système d'exploitation, les 4/5 de ces besoins peuvent être couverts par les bassins d'alimentation.

Le sol, ainsi irrigué, donne en moyenne **trois bonnes récoltes** par an.

Mais le besoin de terre fertile est cependant plus grand que **jamais** en raison de la grosse propriété foncière, surtout des cultures cotonnières qui enlèvent la plus grande partie du sol cultivable aux cultures de vivres indispensables : blé, riz, mais, céréales panifiables égyptiennes.

Auparavant, l'**Egypte** produisait tous les vivres dont elle avait besoin et a même été, pendant plus d'un siècle, le vrai grenier à blé des **Pays méditerranéens.**

Aujourd'hui, de par la volonté de ses dirigeants politiques anglais, elle est devenue un **grenier à coton.**

Le **coton,** dit-on, est maintenant la richesse de l'**Egypte** mais, en réalité, il n'est que la richesse de ses accapareurs britanniques qui, par une monoculture de contrainte, ont placé le Pays sous une double dépendance.

Car **Londres** fixe aussi bien le prix d'achat du coton égyptien que le prix de vente des céréales que l'**Egypte** doit faire venir des **Dominions britanniques,** de l'**Inde** et de l'**Australie.**

Et le pauvre **Fellah** saigné doit même racheter, au prix fort, les cotonnades britanniques de qualité inférieure dominant tous ses marchés.

Autrefois pays autarcique, l'**Egypte** est actuellement placée complètement sous la dépendance de l'**Angleterre.**

439 habitants au kilomètre carré

Les gigantesques digues d'irrigation d'**Assiout** et d'**Esneh,** de **Nag-Hamali** et d'**Assouan** peuvent égaler comme chefs-d'œuvre de la technique, dans leur grandeur, les constructions des **Pharaons.**

Pour le Peuple **égyptien,** dans leur utilisation actuelle, elles ne sont que des cadeaux de **Danaïdes.**

Comme espace vital pour ses **16 millions d'habitants,** population qui s'accroit annuellement de **250.000 habitants,** ne peuvent être considérés que les **35.000 kilomètres carrés** de terres de culture proprement dites.

Et les possibilités d'extension future de cette superficie ne sont nullement en rapport avec la croissance de cette population.

A l'intérieur du Pays de culture vivent déjà **439,2 habitants au kilomètre carré.**

Avec cette densité de population, l'**Egypte** dépasse déjà même les Pays les plus peuplés de l'**Europe,** et est, à côté de certaines parties de la **Chine** et des **Indes,** le Pays le plus peuplé de la Terre.

85 % de la population sont formés par les paysans **Fellahs,** qui mènent une existence de coolis.

A côté d'eux vivent encore **un million de Coptes.**

Le reste est constitué par des **chrétiens vieux égyptiens,** des **nègres soudanais,** des **Turcs,** des **Syriens,** des **Arméniens** et des **Juifs.**

Le coton-roi

Environ **80.000 Bédouins** parcourent, comme nomades, les vastes déserts.

La colonie européenne comprend **180.000 hommes.**

Un tiers des Européens sont des **Grecs** qui, depuis toujours, ont vécu en **Egypte** en grand nombre et ont domine le commerce.

D'après le nombre suivent les **Italiens,** les **Anglais** et les **Français.**

Depuis des dizaines d'années l'économie de l'**Egypte** est adaptee aux besoins des **Anglais.**

Près de **30 %** des **exportations** égyptiennes sont constituees par le coton, dont les **Anglais** sont les principaux acheteurs.

L'**Egypte,** par contre, doit presque tout importer des articles necessaires à son ravitaillement et à sa vie.

De l'épingle à la locomotive, du fil à coudre au complet confectionné, tous les produits d'usage courant viennent de l'étranger.

L'**Angleterre** n'avait aucun intérêt à ce que se développât une industrie textile autonome dans ce Paradis du coton, car elle voulait occuper ses métiers à tisser et revendre à hauts gains en **Egypte** les produits manufacturés.

En conséquence, jusque maintenant, on ne fabrique de tissus en **Egypte** qu'à concurrence de 1,2 % du coton égyptien.

La filature de coton est fortement favorisée par le Gouvernement.

Jusqu'au début de la guerre, elle se développait rapidement.

Le Caire, première ville de l'Afrique

Pour les mêmes raisons, les autres branches industrielles ne purent non plus se développer.

Il n'existe, en **Egypte,** que des installations industrielles en plus grand nombre, celles qui sont en liaison avec l'agriculture.

Ce sont des entreprises de décortiquage du coton, des sucreries, des moulins à riz et des pressoirs à huile.

L'industrie transformatrice du tabac est importante.

Mais la culture du tabac est interdite.

La production de matières premières se limite au mineral de manganèse qui est tiré du **Sinai,** du **phosphate,** à la **soude,** qu'on trouve en grandes quantités sur la **Mer Rouge,** et à la production du **sel** sur la côte du **delta.**

Sur la **Mer Rouge** on trouve aussi du pétrole en faibles quantités.

La plus haute production annuelle a atteint jusqu'ici **179.000 tonnes.**

La vie économique se concentre surtout dans les deux capitales du Pays : **Le Caire** qui, aujourd'hui, avec ses **1.307 millions d'habitants,** est la ville la plus grande et la plus intéressante de l'**Afrique,** et la ville port de mer d'**Alexandrie,** qui compte **682.000 habitants ».**

SPORTS

CYCLISME

LA NOUVELLE COMMISSION SPORTIVE DE L'U. V. F.

La constitution de la nouvelle Commission sportive de l'U.V.F. a fait l'objet du communiqué suivant :

M. Guénivet, à qui le Dr Zwahlen a confié la présidence de la Commission Sportive de l'U.V.F., a constitué celle-ci comme suit :

Président : M. R. Guénivet ; vice-prés. : M. G. Laville ; secr. : M. G. Petiot ; membres : MM. A. Offray, F. Vasserot, R. Plantrou, G. Fosse, R. Blessing, L. Ligault, F. Bellenger, P. Royère, A. Gal, H. Pustier, G. Vincent, L. Doreau et F. Delion.

Techniciens avec voix consultative : MM. L. Gérardin, P. Chocque, M. Gobillot, H. Sausin, V. Asquer et J. Oudart.

Direction de l'Ecole des Commissaires : M. H. Boudard.

Représentante des régions : MM. C. Abadie (Sud-Ouest), M. Dupin (Ouest), G. Neveu (Centre) et Lekieffre (Nord).

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

VENDREDI 9 MAI

7 h. 00 : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
7 h. 45 : Disques.
8 h. 00 : Concert varié.
9 h. 00 : Cours de langue allemande
9 h. 20 : Chansons allemandes.
9 h. 30 : Informations.
11 h. 30 : Concert apéritif.
12 h. 00 : Orchestre.
13 h. 00 : Informations.
13 h. 15 : Chansons wallonnes.
13 h. 30 : « Agence Pipite ».
13 h. 35 à 14 h. 15 : Orchestre.
14 h. 15 : Récital de chant.
16 h. 00 : Informations.
16 h. 15 : Postes allemands.
16 h. 55 : Qu'en pensez-vous ?
17 h. 00 : Orchestre.
17 h. 50 : Choses et gens de chez nous.
18 h. 00 : « La Cruche cassée ».

Agriculture Commerce Industrie

IMPORTANTE RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

UN SERVICE DE DOMMAGES DE GUERRE VA ÊTRE CRÉE

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu mercredi, à son siège, rue Esquermoise, à Lille, une réunion très importante sous la présidence de M. Victor DESPREZ, assisté de M. MERCHIER, secrétaire général. Parmi les questions portées à l'ordre du jour figurait celle de la création d'un service de préparation et de présentation des dossiers de dommages de guerre.

C'est là une initiative d'autant plus heureuse qu'il est bien peu d'exploitations culturales dans le Nord qui n'ait subi aucun dommage pendant les opérations de 1940, et que par ailleurs la constitution et la présentation d'un dossier nécessite une parfaite connaissance de la législation.

Dès que ce service sera créé, les cultivateurs pourront s'adresser à la Société des Agriculteurs du Nord, 57, rue Esquermoise, à Lille, Service des Dommages de Guerre Agricoles, qui moyennant une cotisation très modeste se chargera de l'établissement du dossier, de sa présentation aux services compétents et de toutes les démarches nécessaires.

Parmi d'autres questions discutées, figurent celles des « réquisitions », des « occupations d'herbage » et de « la surveillance des cultures ». Des vœux ont été émis.

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

BOURSE DE PARIS du 7 Mai 1941

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
3 %	85 20	84 90
3 % amort.	87 50	86 70
4 % 1917	97 75	97 40
4 % 1918	87 15	86 80
5 % 1920	137 40	136 50
4 % 1925	171 50	171 80
4 ½ 1932 A	101 50	101 20
4 ½ 1932 B	100 30	100 10
4 1/2 % 1937	205 75	204 20
5 % 1939	103 15	102 .
Caisse aut. 5 % 1938	119 90	120 10
Obl. trésor 4 ½ 1933	1300	1285
— 4 % 1934	1207	1187
— 5 % 1935	1047	1046
Outill. Nat. 4 ½ 1932	1015	1015
P.T.T. 5 % 1928	520	520
— 4 ½ 1929	517	515
— 5 % 1934	1022	1025
— 5 % 1936	1040	1036
— 6 % 1938	1070	1048
Obl. Trésor 4 ½ 36 B	136 50	136 60
Bons Trésor 4 ½ % 1933	1118 50	1111
— 5 % 1934	1085	1080
— 4 ½ 1934	1079	1070
— 4 % 1935	1080	1075
— Sept. 5 % 1937	1085	1070
— Déc. 5 % 1937	1085	1080
— Fév. 5 ½ % 1938	1102	1100
Cais. aut. Tabacs	1105	1006
CREDITS NATIONAUX		
Cr. Nat. 5 % 1919	610	602
— 1920	520	510
— Janvier 1923	525	510
— Juin 1923	525	510
— Janvier 1924	565	555
— 1934	1075	1065
— 1935	1080	1014
— 5 ½ % 1937	1025	1004
— 1938	1045	1025
FONCIERES COMMUNALES		
Fonc. 1883	360	360
— 1885	358	359
Com. 1891	334	332
— 1892	415	417
Fonc. 1895	408	405 50
Com. 1899	398	400
Fonc. 1903	396	390
Com. 1906	405	390

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
Fonc. 1909	201	200
Com. 1912	200	196
Fonc. 1913 3 ½	408	414
Fonc. 1913 4 %	458	488
Empr. 1926	720	715
Com. 1927	551	551
Empr. 1929	10.03	999
Com. 1930 4 %	870	860
Fonc. 1930 4 ½ %	850	834
Com. 1931	865	.
— 1931-32	961	950
— 1932	862	852
Empr. 1933	1047	1047
Empr. 1934	1050	1044
Bons à lots 1887	107	.
— 1888	190	.
Panama à lots	190	188
ACTIONS FRANCAISES		
Banque de France	14450	14080
Comptoir Escompte	1415	1280
Crédit Foncier France	4600	4595
— Lyonnais	2200	3100
— du Nord	435	.
Soc. Générale non lib.	1280	1290
Société Générale Lib.	.	.
Est	945	915
Lyon	1610	1610
Metropolitain	2040	2010
Midi	1240	1240
Nord	1470	1455
Nord-Est	.	.
Orleans	1478	1450
Ouest	1020	1020
Tramw. Lille-Rx-Tg	234	240
Eaux (Cie Générale)	3105	3000
Just. Electricite	1510	1470
Generale Elect.	3680	3680
Elect. Gaz Nord	685	695
— Paris	1633	1555
— du Nord	900	898
Energie Industrielle	2700	2670
Nord Lumière	1890	1830
Thomson Houston	580	564
Union Electricite	1105	1065
Dollfuss Mieg. Cap.	.	.
Cie Générale Ind. Textile	1425	1460
Le Blan	50	.
Perenchies	1130	1120
Saint Frères	675	655
Gaz Nord-Est	1130	1155
Aciéries Longwy	618	595
— Micheville	1250	1250

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
— du Nord	640	639
— Sambre Meuse	620	630
Arbel	1555	1177
Chantiers de France	680	679
Const. Nord France	805	805
Citroën B	1015	990
Fives-Lille	1710	1650
Ford	137	133
Forges Nord-Est	905	890
Jeumont Actions	801	770
— Parts	1369	1380
Franco-Belge M. Ch. Fer	2800	2574
Hts Fourn. Pt-à-Mous.	4550	4400
Denain-Anzin	2795	2700
Louvroil-Montbard	1125	.
Metaux	3985	3865
Peugeot	1090	1075
Schneider (Creusot)	2900	2970
Senelle-Maubeuge	1235	1240
Trefilerie Havre	1300	1280
Bethune	1510	1525
Aniche	3440	3450
Anzin	1904	1800
Blanzy	2647	2637
Carvin	1910	1920
Courrières	578	583
Dourges	2710	1975
Escarpelle	8800	8700
Grand-Combe	2575	2475
Lens	745	725
Ligny-lez-Aire	.	.
Marles	1060	1080
Ostricourt	2550	2500
Vicoigne	1458	1500
Mokta el Hadid	13100	12900
Nickel	2320	2250
Ouenza	4510	4500
Lille Bonnières Prior.	690	690
— Ord.	410	398
Standard Pétroles	1180	1140
Gafsa	1810	1775
Air Liquide	2710	2680
Glaces Nord France	4995	4850
Kali Ste-Thérèse	.	.
Kuhlmann	1582	1600
Pechiney	5345	5255
Rhône Poulenc	2375	2350
Saint-Gobain	5225	5050
Ciments Français	5150	5200
— Origny	13400	12900
Poliet-Chausson	2180	2150
Caout. Indochine	2180	1770
Cultures Tropicales	424	425
Terres Rouges	1249	1210

Ville de Paris. — Ville Paris 1871, 412 ; 1875, 488 ; 1876, 476 ; 1892, 303.50 1894-96, 307 ; 1898, 370 ; 1899, 361 ; 1904, 375 off. : 1910 2 3/4, 340 off. : 1910 3 %, 304.50 ; 1912, 294 ; 1928, 1.009 ; 1929, 985 ; 1930, 952 ; 1930 lots, 949 ; 1931, 936 ; 4 % fortif. 954 ; 1932, 961 ; 1934 5 1/2 — 1.018 ; 1934 5 %, 1.012 ; 1935, 1.013 ; 1938, 1.040.

Chemins de fer. — Est : 6 %, 486 ; 5 %, 600 ; 3 % anc., 428 ; 3 % nouv., 420 ; 2 1/2, 419 ; 5 % 1921 A, 921. — Lyon : 6 %, 490 ; 5 %, 459 ; 3 % anc., 421 ; 3 % nouv., 418 ; 5 % 1921 A, 918. — Midi : 6 %, 488 ; 5 %, 460 ; 3 % anc., 420 ; 3 % nouv., 421 ; 5 % 1921 A, 901. — Nord : 6 %, 488 ; 5 %, 460 ; 3 % anc., 433 ; 3 % nouv., 436 ; 5 % 1921 A, 901. — Orléans : 6 %, 485 ; 5 %, 470 ; 3 %, 418 ; 3 % 1884, 428 ; 5 % 1921 A, 919. — Ouest : 5 % anc., 417 ; 3 % nouv., 427.

Emprunts coloniaux. — Afrique Equatoriale 5 1/2 1937, 1.055 ; Afrique Occidentale 5 1/2 1937, 1.070 ; Annam-Tonkin 2 1/2, 8.050 ; Indochine 3 % 1909, 428 ; Maroc 6 % 1937, 1.076 ; Tunis 1892, 408 ; Algérie 1902, 442 ; Tunisie 1907, 398.

Valeurs françaises (obligations. — Departement du Nord : 6 % 1921, 515 ; 6 % 1923, 513 ; 7 % 1926, 504 ; 7 % 1927, 505 ; Oct. 4 % 1931, 1.980 ; 4 % 1931, 920 ; 5 1/2 1936, 1.029 ; 6 % 1936,

Le grandremède moderne, fluidol contre rhumatismes, goutte, sciatique, névralgies, lumbagos, arthrites, névralgies etc... Réussit même quand tout a échoué. Le flacon 18 fr. 30 — Le flacon de 30 comp. 11294

ANNONCES LÉGALES

L'UNION DES MENUISIERS

Société Coopérative Ouvrière de Production à Capital et Personnel variables

SIÈGE SOCIAL : 131, rue du Luxembourg, **ROUBAIX**

Les Sociétaires sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le 25 mai 1940, à 10 heures, au siège social, 131, rue du Luxembourg, ROUBAIX.

ORDRE DU JOUR

1° Constatation du nombre des présents ;
2° Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée ;
3° Rapport du Conseil d'Administration ;
4° Rapport des commissaires des comptes ;
5° Approbation du bilan au 31 décembre 1940 ;
6° Election d'un administrateur ;
7° Election d'un commissaire des comptes ;
8° Questions diverses.

A l'issue de l'Assemblée Ordinaire, une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE se tiendra pour :

ORDRE DU JOUR

Modification aux articles 16, 17 et 20 des statuts de la Société pour les mettre en harmonie avec les prescriptions de la loi du 16 novembre 1940.

Le texte imprimé de la résolution qui sera soumise à l'assemblée est à la disposition de chaque porteur de parts au siège.

Le Président du Conseil d'Administration, DEBLIQUI Gustave. 13131

ETUDE DE Me CHIROUSSOT Notaire, à MAUBEUGE

SOCIÉTÉ ANONYME

BRASSERIE ET MALTERIE DE LA SAMBRE

A HAUTMONT

Siège social : HAUTMONT

Suivant deliberation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société Anonyme Brasserie et Malterie de la Sambre, tenue à Hautmont, le 14 mars 1941, dont une ampliation certifiée conforme a été déposée au rang des minutes de Me Chiroussot, notaire à Maubeuge, le 24 avril 1941, les articles 43, 44, 49, 50, 51 et 55 des statuts ont été modifiés comme suit pour les mettre en harmonie avec la loi du 16 novembre 1940.

Art. 43. — La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins ou de cinq membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Le Conseil nomme parmi ses membres un président et, s'il est jugé utile, un vice-président ; il détermine la durée de la fonction du président et du vice-président, qui sont rééligibles.

Le Conseil peut nommer un secrétaire et le choisir en dehors des actionnaires.

Art. 44. — Ajouter en fin d'article : Au cas où le nombre d'administrateurs descendrait au-dessous de trois, les administrateurs restants sont tenus de se compléter à ce nombre dans le delai d'un mois.

Art. 49. — Dans le paragraphe trois, ajouter au mot Directeur le mot « Général », de même en fin du dernier paragraphe.

Art. 50. — En fin d'article : Le Conseil d'Administration peut aussi conférer a une ou plusieurs personnes autres que les administrateurs, les pouvoirs qu'il juge convenables pour la direction technique et commerciale de la Société et passer avec elles des traites, conventions et contrats de travail, déterminant la durée de leurs fonctions et l'étendue de leurs attributions.

A moins de délégation spéciale à l'un des membres du Conseil, à la direction ou à un tiers, tous actes engageant la Société, autres que ceux du service pournalier, sont signés soit par le President du Conseil d'Administration s'il remplit les fonctions de Directeur Général, soit par deux administrateurs, soit par un administrateur assisté du Directeur Général non President du Conseil.

Art. 51. — Ajouter dans le dernier paragraphe au mot « Directeur » le mot « General »

Art. 55. — La rédaction de cet article est completement modifiée et devient la suivante :

Le President devient Directeur Général de la Société.

Le Conseil doit déléguer au Président qui remplit les fonctions de Directeur Général tous pouvoirs nécessaires pour l'administration courante de la societe et pour l'execution des délibérations du Conseil.

En qualité de directeur général, il a le droit à une allocation spéciale, fixe ou proportionnelle, dont le montant, porte aux frais généraux, est déterminé par le Conseil d'Administration. Cette allocation est indépendante de sa part comme administrateur dans les jetons de presence et dans les bénéfices de la Société, ainsi qu'il est stipulé en l'article 55 des statuts.

Si le Président ne remplit par les fonctions de Directeur Général, le Conseil doit, d'accord avec le Président, nommer un Directeur Général qui est pris en dehors des administrateurs.

Il lui délègue les pouvoirs qu'il juge convenables tant pour l'administration courante de la Société que pour l'execution des decisions du Conseil.

Le Directeur Général exerce ses fonctions pour le compte et sous la responsabilité personnelle du Président du Conseil d'Administration ; il doit lui rendre compte de sa gestion.

Il peut assister aux séances du Conseil, mais il est simplement voix consultative.

En cas d'empêchement du Directeur Général, sa signature est remplacée par celle du Directeur Commercial ou celle du comptable suivant la délégation qui leur sera donnée à cet effet par le Conseil, sur la proposition du Président, mais pour une durée limitée et pour des objets absolument déterminés.

Aucun autre membre du Conseil d'Administration ne peut être investi des fonctions de direction dans la Société. Toutefois, le Président peut nommer un Comité composé soit d'administrateurs, soit de directeurs, soit d'administrateurs de la Société et de directeurs. Les membres de ce Comité sont chargés d'étudier les questions que le Président renvoie à leur examen.

Les administrateurs qui font partie de ce Comité peuvent recevoir une part dans les bénéfices supérieure à celle des autres administrateurs.

Dans le cas où le Président est dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur ; cette délégation doit toujours être donnée pour une durée limitée.

Si le Président est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le Conseil d'Administration peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.

Enfin, le Conseil d'Administration a été chargé de faire la publicité desdites modifications conformément à la loi.

Deux expéditions de l'acte de dépôt sus-énoncé du 24 avril 1941 avec, en annexe, la reproduction in extenso du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 1941, ont été déposées au Greffe du Tribunal d'Avesnes-sur-Helpe statuant commercialement à la date du 7 mai 1941.

Pour Extrait et Mention.
CHIROUSSOT 1224

CONVOCATION

LES PAVEURS RÉUNIS »

Société Coopérative Ouvrière de Production Anonyme à Capital et Personnel variables

SIÈGE SOCIAL : 159, rue Solférino, à **LILLE**

Les sociétaires sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le mercredi 21 mai, à 14 heures, au siège social, 159, rue Solferino à LILLE.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice 1939-1940 ;
Rapport du Conseil d'Administration ;
Rapport du commissaire aux comptes ;
Quitus aux administrateurs ;
Questions diverses.

A l'issue de l'assemblée ordinaire, une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE se tiendra avec pour

ORDRE DU JOUR

Modification des articles 23, 26 et 30 des statuts de la Société pour les mettre en harmonie avec les prescriptions de la loi du 16 novembre 1940 et de l'article 44.

Le texte imprimé de la résolution qui sera soumise à l'Assemblée est à la disposition de chaque porteur de parts au siège.

Le Conseil d'Administration. 13132

AVIS DE CONVOCATION

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE SIN-LE-NOBLE

Messieurs les Actionnaires de la Société Electrique de Sin-le-Noble, Société Anonyme au capital de 500.000 fr., dont le siège est à Sin-le-Noble, 175, rue Marceau, sont convoqués le lundi 26 mai 1941, au siège social de la Société :

1° A 17 heures, en Assemblée Générale Extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du Conseil d'Administration relatif aux modifications des statuts en exécution de la loi du 16 novembre 1940 ;
2° Approbation des nouveaux textes.

2° A 17 heures 30, en Assemblée Générale Ordinaire.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du Conseil d'Administration et des commissaires des comptes sur l'exercice 1939-1940 ;
2° Approbation des comptes et affectation des bénéfices ;
3° Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires des comptes ;
4° Nomination d'un administrateur sortant et rééligible ;
5° Nomination de deux Commissaires des comptes et fixation de leur rémunération.

Le Président du Conseil d'Administration. Léon COLMANT.

Messieurs les Actionnaires dont les titres sont au porteur doivent déposer au Siège social, huit jours au moins avant les Assemblées, soit leurs titres, soit les récépissés en constatant le dépôt dans une banque ou un établissement de crédit. 4106

Tribunal de Commerce de Lille

REGLEMENT AMIABLE HOMOLOGUE du sieur René DE CRAENE, négociant en fournitures générales de brasseries, 66, rue Gambetta, à La Madeleine.

Messieurs les créanciers sont invités à se rendre, le jeudi 29 mai 1941, à 10 heures précises, dans la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Lille, au Palais de Justice, pour entendre le rapport du mandataire de justice, les propositions définitives de règlement amiable du débiteur et délibérer sur leur acceptation. 10811

Pourquoi les Cors font mal au Printemps

Pour en finir avec cette torture

Dès que le temps change, chaque cor gonfle. Comprimé par la chaussure sa racine pointue "pique" le nerf; une douleur lancinante traverse le pied. Pour en finir, amollissez vos cors et durillons dans un bain de pieds aux saltrates rodell. Cette eau laiteuse, oxygénée, calme la douleur. Les durillons fondent; les cors les plus endurcis s'enlèvent à la main. Enflures et inflammations s'envolent. Les pieds sont assainis, rajeunis. Marcher devient un plaisir. Rien ne vaut les Saltrates Rodell pour remettre en état les pieds les plus abîmés. Toutes Pharmacies. Prix modique. 11236

Mais non, tout n'augmente pas !

Si surprenant que cela puisse paraitre, il y a encore des choses qui ne coûtent pas plus qu'avant-guerre : la Quintonine par exemple. Si vous êtes faible, abattu, déprimé, n'hésitez donc pas à vous fortifier. Avec un flacon de Quintonine à 5 fr. 85, vous préparerez vous-même un litre entier de délicieux vin fortifiant, dont il vous suffira de boire un verre à madère avant chaque repas. Et vous conserverez votre santé à peu de frais. Toutes Pharmacies. 11245

Elle était malade..

...tous les 15 jours

Lisez cette lettre :

« Ma fille était pâle, amaigrie, pas de couleurs, et était malade à peu près tous les 15 jours. Depuis qu'elle prend du Vermifuge Lune elle rattrape son poids, ses couleurs sont revenues et elle n'est plus malade. Toute ma vie, je ne cesserai de louer le Vermifuge Lune ».

Mme René Comte, à Chantilly.

Vous aussi, faites prendre à vos enfants, chaque mois, la cure du bon Vermifuge Lune. Ainsi, ils auront l'intestin propre et du sang vif.

Le Vermifuge Lune est une poudre sans goût, que les enfants prennent sans s'en douter, et qui réussit des cures merveilleuses. Le Vermifuge Lune existe aussi en sirop. Votre pharmacien en vend. Aucun produit ne peut remplacer le Vermifuge Lune.

LE BON VERMIFUGE LUNE
Laxatif idéal de l'enfance 10101

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

Etude de Me MORY, notaire à Lannoy LILLE, 32, rue de Jemmappes

2.030 m2 DE TERRAIN A VENDRE A L'AMIABLE

Pour visiter, s'adresser à l'étude. 1227

OFFRES D'EMPLOIS

GARAGE CHARPENTIER
AGENCE PEUGEOT
Boulevard Faidherbe — DOUAI
demande BONS MÉCANICIENS spécialisés dans la marque 4105

Affections intimes de la femme
NIFLURYL
LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE
CICATRISANT-SUPPRIME RADICALEMENT
LES PERTES BLANCHES
la boîte de 7ovules 14f90
Toutes Pharmacies Lab. EFFICIA, 36 bis, rue Guersant, Paris (17e) 11233

SURJETEUSE RASEUSE EST RECHERCHE
Ecrire NABB au « Réveil » 13106

STENO-DACTYLO EXPERIMENTEE ayant quelques connaissances en comptabilité, est demandée aux Ets WINSON — Construction de Matériel Thermique, 9, rue des Ponts de Comines - Lille.
Se présenter le jeudi 8 mai de 14 à 16 heures. 10.806

250 francs le MILLE d'adresses à copier à la main et gros gains à correspondants sérieux. Ecrire : Ets K. REXIA, 40, rue de Bruxelles, PARIS (9e) 11393

TRAVAUX PUBLICS et Béton armé. — Recherchons toute urgence, pour région Est, **compagnons charpentiers et cimentiers, boiseurs, jeune chef de chantier cimentier.** — Ecrire : **Entrep. LIMOUSIN,** 20, rue Vernier, PARIS 10040

SERVEUSE
pour Café, est demandée de suite 64, Rue de la Gare, LENS 3112

DIVERS

ACHAT **BIJOUX ARGENT MONNAIES** PLUS CHER QU'AILLEURS **BOUSQUET-BIJOUTIER** 42, Rue de la Vigne, ROUBAIX **TEL. 333-99** 1.107

MACHINES A TRICOTER
ACCESSOIRES - PIÈCES DÉTACHÉES AIGUILLES pour TOUTES MARQUES
J. DE POERCK
74, Boulevard de la Liberté - LILLE
Téléphone 717.32 12138

RAMONAGE DE CHEMINÉES EN GRAND
Léonard VANDERSTRAETEN
53, Rue de la Plaine, 53 - LILLE 33.865

FRIGIDAIRE recherché, Gaz ou électricité kcrire marque et prix sous initiales C.A.D.R. au « Réveil » 33.861

ACHETEUR
TOUT MATERIEL INDUSTRIEL MACHINES A BOIS OU A METAUX ATELIERS ET USINES COMPLETES
DE JUMNÉ et Cie
63, Bd Montesquieu, Roubaix. T. 350.45 504

VOTRE DESTINÉE
vous dira vos ennuis, vos jours favorables. Date naissance, 11 fr Prenom. **Mme Rohaut,** 26, r des Majots, **Amiens** 5229

RESTRICTIONS
Par suite de la diminution en QUALITÉ et en QUANTITÉ de nos rations alimentaires, nos enfants ont des muscles flasques, leurs jambes s'incurvent ; nos adolescents ne se tiennent pas droit, le travail physique et intellectuel leur est pénible ; nos jeunes filles s'anémient, leur formation est difficile ; les adultes se sentent déprimés, leurs dents ont tendance à se carier et leurs cheveux à tomber ; les vieillards sont constamment fatigués ; les nerveux perdent le sommeil. Les **VITAMINES** manquent assurément dans nos rations, mais manquent surtout les **SELS MINERAUX** qui font partie de la composition du plasma sanguin, c'est-à-dire de CHAUX, PHOSPHORE, IODE, MANGANESE, POTASSIUM, MAGNESIUM, SODIUM, SOUFRE, SILICIUM. Avec la **MINEROLASE DUPEYROUX,** siroop de CROISSANCE, de REPARATION et de DEPURATION, vous résisterez victorieusement à cet appauvrissement minéral. Le flacon pour une cure d'un mois - frs : **19.80** dans toutes les Pharmacies et **5,** rue du Dr-Lancereaux, PARIS. 11266

Recherche Mécanicien-Dentiste
ayant sérieuses références
Si pas bon premier, s'abstenir. Prendre adresse au « **Réveil** ». 3111

HOMME Avant de te marier, lis : **LA FEMME ET L'AMOUR** par le Docteur Gremillon. 1 vol. c. mandat, timb. remb. **12 fr.** Edition MAR